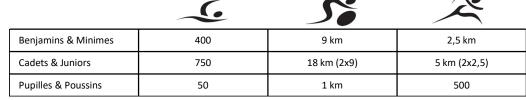


EPREUVE JEUNES



Rendez-vous sur le site pour consulter le détail des parcours

Inscriptions Club

Pour les clubs ayant de nombreux jeunes à inscrire, merci de nous contacter directement par mail : triathlondesmureaux@gmail.com

Inscriptions individuelles en ligne sur le site internet

www.trinosaurelesmureaux.fr

Rubrique: Nos Epreuves/ Triathlon des Mureaux / Inscriptions

Tarif:

12€ (benjamins/minimes/cadets/juniors)

2€ (poussins/pupilles)

Prévoir 5€ supplémentaires de pass journée par participant non licencié.

Programme

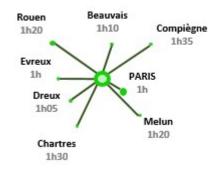
- 12h : Retrait des dossards/ouverture des parcs à vélo
- 13h30 : Départs de la course Pupilles et Poussins
- 14h00 : Départs de la course Benjamines & Minimes Fille
- 14h45 : Départs de la course Benjamins & Minimes Garçon
- 15h30 : Départs de la course Cadettes et Juniors Fille
- 16h30 : Départs de la course Cadets Garçon
- 17h00 : Départs de la course Juniors Garçon

Lieu et accès

Ile de loisirs du Val de Seine à Verneuil sur Seine.

Accès depuis l'A13 : Sortie Les Mureaux, suivre la base de loisirs

L'accès au site se fera via l'aérodrome des Mureaux si les participants du Sélectif Adultes sont encore en course. Un parking dédié à l'épreuve sera mis en place pour faciliter l'accès et l'accueil des athlètes.



Contact: triathlondesmureaux@gmail.com

Le règlement applicable est le Règlement Général de la FFTRI

(Règlementation sportive 2018)

Ci-dessous, vous trouverez le rappel de règles élémentaires.

NATATION

L'épreuve de natation se déroule dans le lac de la base de loisir de Verneuil sur Seine.

Port de la combinaison isothermique :

- Le port de la combinaison isothermique est autorisé si la température de l'eau est comprise entre 12°C et 20°C
- Au dessus de 20°C le port de la combinaison est interdit.
- La partie natation est annulée si la température de l'eau est inférieure à 12°C.

CYCLISME - COURSE AVEC DRAFTING, SUR ROUTE FERMEE

- Le port du casque obligatoire, la jugulaire doit être fermée à tout moment,
- Le dossard devra être visible de dos. Le port de la ceinture dossard est autorisé.
- Rouler à droite de la chaussée sauf s'il existe un couloir de circulation réservé à l'épreuve,

Concernant le vélo :

- Utiliser un cycle uniquement mû par la force musculaire, un cycle à 2 roues. (Vélo couché interdit)
- Porter un casque de cyclisme rigide en conformité avec les normes de sécurité en vigueur sur le territoire Français.
- Protéger toutes les extrémités en protubérances (embouts de guidon, sur-guidon, extrémité des câbles...).
- Positionner les ajouts aux guidons ainsi que les poignées de freins afin de limiter les risques de blessure en cas de chute ou collision (pour les cintres droits (type VTT, VTC...). Les ajouts dits « corne de vache » ou « bar ends » sont autorisés.
- Avoir un système de freinage pour chaque roue sur le vélo
- Dans le cadre de la pratique para triathlon, présenter les vélos ou fauteuils à l'arbitre principal pour validation.
- Un point d'assistance fixe sera aménagé sur le parcours vélo (rond point situé à la sortie de la base). Il permettra de déposer du matériel en vue de faciliter le dépannage.

COURSE A PIED

- L'épreuve se déroulera sur la base de loisir de Verneuil
- Le dossard devra être visible de face. Le port de la ceinture dossard est autorisé.
- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre

TENUE

- Le torse nu est interdit sur les parties cyclistes et course à pied.
- Les fermetures des tri-fonctions pourront être ouvertes jusqu'au bas du sternum maximum à moins de 200 mètres de l'arrivée.
- Les bretelles seront gardées sur les épaules.

PENALTY BOX

- Une zone de pénalité sera mise en place sur le début du parcours de course à pied

INSCRIPTION

Le Triathlon des Mureaux est ouvert aux licenciés et aux non-licenciés :

- Les licenciés doivent présenter leur licence FFTRI en cours de validité.
- Les non-licenciés FFTRI doivent :
 - présenter un certificat d'aptitude à la pratique du triathlon en compétition.
 - acquitter le montant du pass journée (5€).
- Les participants de moins de 18 ans devront en supplément fournir une autorisation parentale.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Retrait des dossards et marquage

Seuls les participants ayant acquitté leur frais d'inscription, éventuels pass journée et fourni les documents demandés se verront remettre leurs dossards ainsi que les puces de chronométrage

Le marquage des athlètes est obligatoire. Un numéro est attribué à chaque athlète. Il est réalisé sur présentation du dossard.

Accès au parc à vélo

Le parc à vélo est double : l'accès au parc à vélo s'effectue par catégorie, lorsque la précédente est en course. L'accès n'est possible que sur autorisation du corps arbitral qui procède à un contrôle à l'entrée du parc à vélo (casque sur la tête, jugulaire attachée et serrée, port du dossard et de la puce, plaque de cadre et marquage, conformité du vélo ...)

Une fois le parc à vélo fermé, il n'est plus possible d'y accéder jusque la fin de l'épreuve de la catégorie

Echauffement

- Natation : un zone d'échauffement sera mise à disposition des athlètes.
- Vélo et course à pied : les athlètes auront la possibilité de s'échauffer sur les parcours entre 13h15 et 14h (attention : la route ne sera pas fermée à la circulation).

Briefing

Un briefing général a lieu avant le départ de chaque catégorie. Il est complété par un briefing par l'arbitre principal qui rappelle les règles en vigueur et instructions à respecter.

Chronométrage et puces

Le chronométrage est réalisé par puce. Chaque athlète doit porter sa puce du début à la fin de l'épreuve. Les puces doivent être remises dès la ligne d'arrivée franchie (en cas d'abandon, à un arbitre ou membre de l'organisation). En cas de non restitution, la puce sera facturée.

Podium et remise des récompenses

La remise des récompenses aura lieu dès la fin de la course de chaque catégorie, une fois le classement validé. Le chronométrage est effectué par puce sur l'ensemble de l'épreuve.

DROIT À L'IMAGE

De par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

COMPLEMENTS D'INFORMATION

Les questions fréquemment posées seront présentées sur le site http://trinosaurelesmureaux.fr dans la rubrique F A O

L'équipe du Trinosaure reste à votre disposition par mail : triathlondesmureaux@gmail.com